

Notre-Dame de Paris

C'est la folie à Sherbrooke: 2500 billets s'envolent en 8 heures (A3)

Saint-Claude



L'église risque la démolition (A8)

Richmond

Un homme accusé de tentative de meurtre en pleine rue (A7)

LES SPORTS



Les Kings remercient Larry Robinson (C1)

Police

Le directeur adjoint du SPRS quitte au profit de Drummondville (A3)

Météo / D2

AVERSES

12

5h53 19h39



Perrault admet être allé trop loin

Sherbrooke tente de calmer le jeu dans le dossier des regroupements municipaux

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke n'imposera pas d'étude de fusion à la municipalité d'Ascot et renvoie à la MRC le forum de discussion sur une éventuelle mise en commun de services de compétence municipale.

Le conseil municipal de Sherbrooke a adopté à l'unanimité, hier soir, une stratégie visant à contrer le braquage des villes de banlieue contre Sherbrooke, suite au récent discours du maire Jean Perrault devant la Chambre de commerce.

«Nous ne voulons pas alimenter de querelles avec nos voisins», a déclaré le conseiller Bernard Tanguay pour désamorcer la situation explosive qui s'est développée après que le maire d'Ascot, Robert Pouliot, eut appelé ses homologues des banlieues à s'élever contre les propos tenus par le maire de Sherbrooke.

Les conseillers Serge Paquin et Bernard Tanguay, tous les deux membres d'un comité spécial sur les agglomérations urbaines, ont tour à tour pris la parole avant qu'une résolution reposant sur 15 attendus soit soumise au vote.

Dans ce document, dont copie sera envoyée aux députés régionaux ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, la Ville de Sherbrooke précise «qu'il n'existe, ni officiellement ni dans les corridors de l'hôtel de ville, aucun plan de regroupement avec quelque municipalité que ce soit».

Un autre attendu précise «que la Ville de Sherbrooke ne met sur la table aucun projet d'étude unilatérale de fusion avec la municipalité d'Ascot ni avec aucune autre ville de la MRC de la région sherbrookoise.»

Cette dernière mise au point est probablement celle qui sera la mieux reçue dans les municipalités voisines où les élus étaient outrés par les propos de Jean Perrault qui, après son allocution officielle devant la communauté d'affaires, avait déclaré devant les journalistes «que les données pertinentes sur Ascot étaient disponibles au bureau du ministère des Affaires municipales et que l'étude de fusion serait menée par Sherbrooke avec ou sans le consentement des élus d'Ascot».

Décontenancé

Hier, le maire Perrault a admis s'être emporté. «J'étais décontenancé par la réaction de Robert Pouliot dont le visage bouillait juste en entendant mon invitation à participer à un processus d'évaluation. Je trouvais son refus instantané illogique et je cherchais à convaincre qu'il fallait au moins essayer. On apprend chaque jour en politique.»

Jean Perrault est prêt à passer à l'étape suivante. «Je le répète haut et fort, il n'y aura aucune démarche de Sherbrooke à l'encontre des villes voisines. Nous cherchons des moyens d'avancer, dans l'intérêt commun.»

Le maire de Sherbrooke se présentera ce soir à l'assemblée de la MRC avec une résolution de son conseil municipal offrant à ses partenaires d'utiliser la somme de \$153 000, provenant de Québec, pour réaliser une étude sur les opportunités que représenterait un conseil d'agglomération ou une autre structure semblable.

«Nous sommes ouverts à différentes formules. Les élus des banlieues doivent sentir qu'ils ne sont pas pris à discuter de structures ou d'initiatives émanant uniquement de Sherbrooke», de conclure Bernard Tanguay.

DES GRANDES LAMES AU... STÉTHOSCOPE

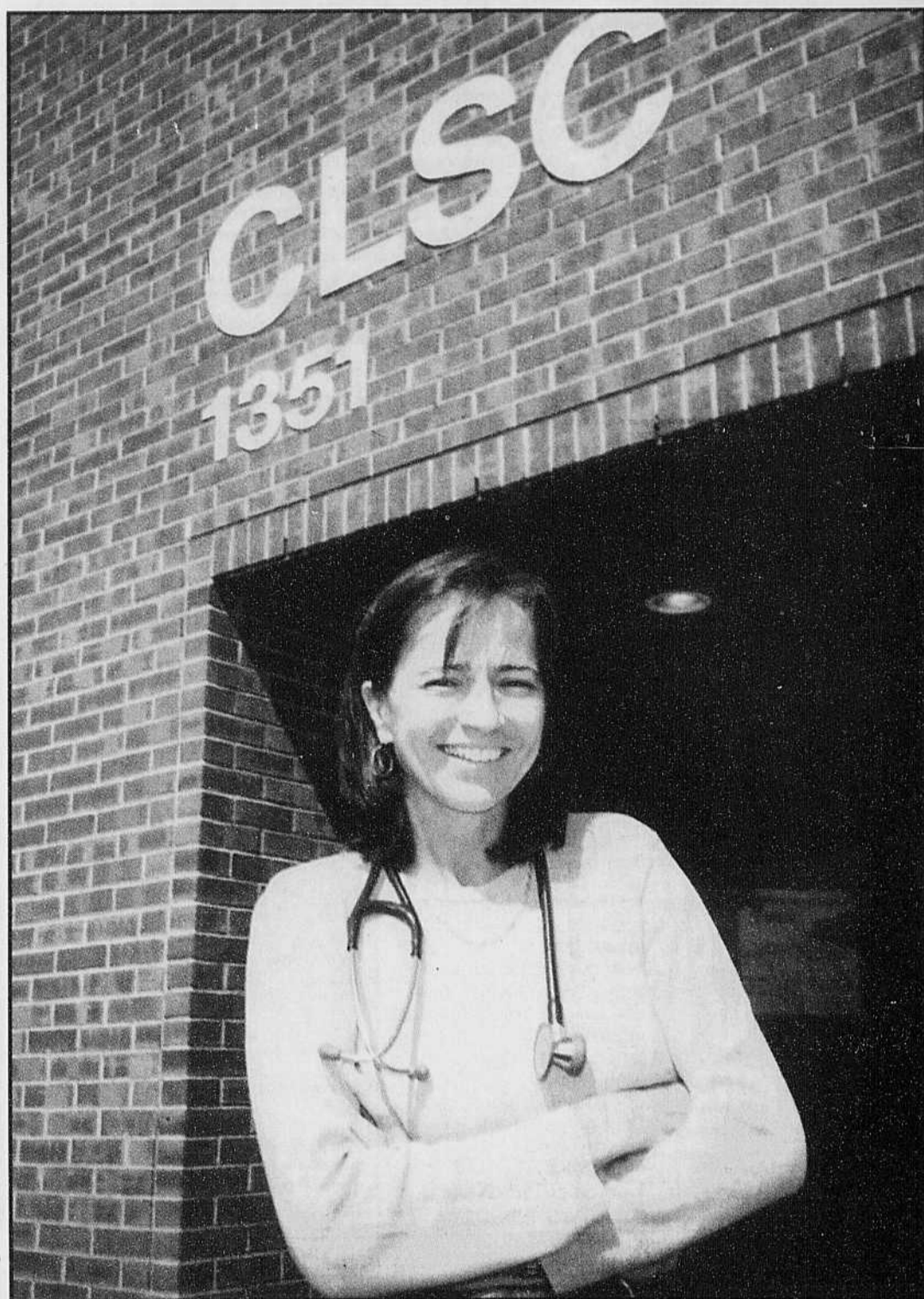


Photo La Tribune, Mario Goupil

C'est à l'hôpital et au CLSC que Sylvie Daigle, devenue médecin résident, apprend dorénavant à être vite sur ses patins. L'ex-championne atteindra le fil d'arrivée de ses études en médecine en mai 2000.

Sylvie Daigle patine à fond dans sa nouvelle carrière



Mario Goupil

Laval

Sylvie Daigle a enfilé ses patins seulement deux fois cet hiver. Et ce n'était pas dans le but de gagner des courses, comme avant. Non, elle a plutôt chaussé ses bottines à longues lames tout simplement pour aller prendre l'air, à Montréal: une fois au parc La-

fontaine, et l'autre sur le Mont Royal. Elle en avait grand besoin.

La quintuple championne du monde et double médaillée olympique en patinage de vitesse, maintenant âgée de 36 ans, n'a plus vraiment le temps de patiner. Quand on devient médecin, c'est dans les hôpitaux et les CLSC qu'on ap-

prend à être vite sur ses patins. Tout le reste est relégué au second plan, qu'on le veuille ou non.

Le docteur Sylvie Daigle approche du fil d'arrivée de ses études en médecine. Dans le jargon hospitalier, elle est «résidente», ou interne comme on disait autrefois. Cela signifie qu'elle exerce la médecine, mais comme il lui reste une autre année de résidence à compléter avant d'être admise à l'examen final, en mai de l'an 2000, sa pratique demeure sous supervision.

Le Dr Daigle travaille — et est évidemment payée pour le faire — à la Cité de la santé de Laval et au CLSC du Marigot du quartier Vimont, dans la même ville. C'est à cet endroit qu'elle était de garde lorsque je suis allé la rencontrer. Elle profitait alors d'une pause pour le dîner avant d'effectuer une visite à domicile d'une patiente. En soirée, elle devait mettre le cap sur la

Sylvie Daigle patine... (suite en A2)

Les enfants de Brazda



Éric CALDWELL collaboration spéciale

En fin d'après-midi, quatre autobus bondés de réfugiés kosovars arrivent au camp de Brazda, le plus gros en Macédoine. Les gens entassés semblent complètement exténués. La foule accourt, on fait fébrilement le tour des autobus à la recherche d'un ou de plusieurs membres de la famille dont on est sans nouvelles. Pas de chance, il n'y aura apparemment pas de retrouvailles ce soir.

Les exilés débarquent un à un et sont acheminés dans un labyrinthe de kiosques où on leur offrira immédiatement de l'eau et des biscuits à haute teneur protéinique. On procédera ensuite à une évaluation médicale sommaire pour repérer les cas urgents. Puis on les enregistrera, leur donnera une ration alimentaire pour la soirée et un sac de couchage. À la sortie du parcours, juste après la dernière barrière, une dizaine de sacs de couchage alignés à même le sol témoignent de la fatigue extrême de

N.D.L.R.: L'Estrien Éric Caldwell est présentement en Macédoine où il vit de grandes émotions parmi les réfugiés kosovars. Parti dans le but de glaner des informations pour un éventuel scénario de film, il nous livre aujourd'hui le fruit de ses premières impressions.

ceux qui n'ont pas eu assez de force pour se chercher un abri nocturne.

Au même moment, à l'autre bout du camp, un jeune Albanais hurle dans un mégaphone les noms de ceux qui sont arrivés dans l'avant-midi. On confirmera le lendemain que de 3000 à 4000 nouveaux réfugiés ont intégré le camp la veille. À la frontière, la police macédoienne les entasse brutalement dans des autobus de ville, sans même leur dire où on les amène. Parfois, c'est à cette dernière étape d'un périlleux voyage que la famille se voit séparée par de rudes policiers sans compassion.

L'heure du souper approche, on me demande fréquemment l'heure; très peu de gens ont encore des montres ici. On fait la file, une très longue file, qui avan-

ce cependant d'un bon pas. Au menu ce soir: un demi-pain, une boîte de thon, une banane, une pomme et un rouleau de papier hygiénique rose. Les femmes recevront aussi une boîte de lait UHT.

Il y a des tentes alignées à perte de vue, toutes numérotées. L'organisation est très efficace. On entend, à tort ou à raison, des critiques concernant la distribution de l'aide humanitaire dans les pays en voie de développement. Mais pour ce qui est de la situation ici, en temps de crise, il faut dire que les agences humanitaires font un travail impressionnant. Même leur patience avec la foule de journalistes qui défilent devant eux est admirable.

Parce que les journalistes sont innombrables. Éviter le champ des caméras de télévision, question de préserver

Les enfants de... (suite en A2)

Belgrade boucle les frontières

David Price soutient que des militaires canadiens mènent une opération secrète au Kosovo (D1)



Photolaser AP
Des travailleurs procèdent à la distribution de pains au camp de Radusa, en Macédoine, à environ 30 kilomètres de Skopje.

HONDA

*P.D.S.F. de la berline Civic Édition Spéciale à transmission manuelle (modèle EJ651X). Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

CIVIC ÉDITION SPÉCIALE

Seulement **16 900\$***

- Air climatisé
- Serrures électriques
- Déverrouillage sans clé
- Poignées de portières harmonisées
- Et bien plus...

Le juge Thomas Toth s'éteint à 73 ans

Jacques LEMOINE
Sherbrooke

La région des Cantons-de-l'Est vient de perdre l'un de ses plus grands juristes en la personne du juge Thomas Toth de la Cour supérieure, demeurant à Granby mais siégeant principalement à Sherbrooke, qui est décédé hier à l'âge de 73 ans.

Né à Budapest, en Hongrie, il s'était établi ici en 1950 et a été admis au Barreau du Québec en 1956.

Le juge Toth, un docteur en droit, a été élevé à la Cour supérieure le 14 octobre 1971 pour les districts de Saint-François et de Bedford et était juge surnuméraire depuis 1990.

«La communauté juridique de l'Estrie en deuil», a commenté hier le juge-coordonnateur Pierre Boily de la

Cour supérieure, qui a souligné que le juge Toth était l'un des plus grands juristes que la région ait connus.

Pourvu d'une très grande culture, c'était un philosophe, presque un théologien, de grand talent.

Pas de charité sans justice

«Toute sa vie démontrait son grand souci de respect de la dignité de l'homme et de ses droits. Doté d'un sens profond de la justice, il était un juriste d'une grande rigueur qui ne cédait pas à la complaisance qui peut être source d'injustice. Il pratiquait l'enseignement de saint Paul: il n'y a pas de charité sans justice», a poursuivi le juge Boily.

Exigeant pour lui-même, il a travaillé jusqu'à l'épuisement de ses forces, a noté le juge-coordonnateur. Il possédait une grande sensibilité et une gran-

de empathie pour la souffrance et la misère des gens.

«Toujours juste, il ne tolérait pas l'incompétence et l'ineptie. D'un jugement sûr et possédant à fond son droit, le plaideur qui se vantait d'un bon droit savait qu'il serait appliqué et reconnu», a rappelé le juge Boily au sujet de son collègue.

Généreux de son temps, sa vie a été consacrée à sa famille et à son travail. Il aimait les voyages lui permettant de refaire ses forces mais surtout d'approfondir sa culture et sa connaissance des gens.

«Nous perdons un grand juriste, un ami et pour les plus jeunes un père. A son épouse, à sa famille, nos plus sincères condoléances», a ajouté le juge Boily.

Son fils, Me François Toth, est directeur de l'École professionnelle du



Thomas Toth

Barreau du Québec pour le centre de Sherbrooke et professeur à la Faculté de droit de Sherbrooke.

Le juge Toth avait un père avocat, Me Nicolas Toth, et un oncle juge à la Curie royale de Hongrie, correspondant à notre Cour suprême.

Il a étudié à l'école franco-hongroise des frères Maristes et au collège des pères Piaristes avant de poursuivre ses études à la faculté de Droit et de sciences politiques de l'Université de Bucarest et à l'Université de Fribourg en Suisse.

Le juge Toth a exercé sa profession d'avocat à Granby et a été membre du conseil du Barreau de Bedford, président du Bureau des examinateurs du Barreau et président de l'Association des avocats de la province.

Il a aussi siégé comme juge occasionnel à la Cour d'appel du Québec.

Sylvie Daigle patine à fond dans sa nouvelle carrière

(suite de la une)

Cité de la santé, où une éprouvante garde de 24 heures l'attendait.

Sylvie Daigle a changé. Elle a perdu la musculature qui a fait d'elle la reine du patinage de vitesse pendant de nombreuses années. Mais elle a encore son visage de petite fille. De cette petite fille qui à l'âge de 12 ans avait créé toute une commotion à Sherbrooke en devenant la première athlète de sexe féminin à évoluer dans la Petite Ligue de baseball, sport qui jusque-là était réservé exclusivement aux garçons. C'était vrai jusqu'à ce que Sylvie Daigle décide de faire tomber les barrières.

-0-

Que Sylvie Daigle pratique la médecine aujourd'hui n'étonne personne dans sa famille. Sylvie a su toute jeune, dès l'âge de 9 ans, en fait, qu'elle voulait être médecin un jour. Elle l'a même dit à sa mère à l'époque et cette dernière ne s'en souvient que trop bien. Sylvie se trouvait alors sur un lit d'hôpital. Elle avait été victime d'un terrible accident alors qu'elle



Photo La Tribune, par Mario Goupil

Sylvie Daigle savait depuis son enfance qu'elle deviendrait médecin.

jouait au hockey avec deux copains, dans la rue, devant la résidence de ses parents, à Sherbrooke.

«Je me souviens que j'étais gardien de but. Ça ne me tentait pas, mais comme les deux gars n'arrêtaient pas de se chicaner parce que ni l'un ni l'autre ne voulait garder les buts, j'ai décidé de me sacrifier...», rappelle-t-elle en riant.

C'est alors que la voiture d'un voisin, un médecin par-dessus le marché, dont l'embranchement était demeuré au neutre, a dévalé l'entrée de la résidence pour aller faucher Sylvie Daigle, qui ne l'a jamais vu venir. La fillette s'est retrouvée emprisonnée sous l'automobile. Son père et un voisin, accourus sur les lieux, ont soulevé la voiture à la force de leurs bras, pour libérer Sylvie. Cette dernière avait subi une fracture à une jambe et souffrait aussi d'une grave brûlure à un mollet de l'autre jambe.

«J'ai d'abord passé 10 jours à l'hôpital. J'analysais tout du personnel de l'hôpital: du style des médecins aux horaires du personnel infirmier», rappelle-t-elle.

Puis l'état de sa jambe droite s'est mis à se détériorer en raison d'une infection. Au point où les médecins ont craint un moment de devoir procéder à l'amputation. Sylvie a dû séjourner à l'hôpital pendant un mois et demi. Quand elle a quitté l'hôpital, elle a fait une promesse à sa mère et cette dernière ne l'a jamais oubliée: «Maman, moi je vais bien m'occuper de mes patients le jour où je vais devenir médecin...»

Et cet engagement, elle l'a encore répété 27 ans plus tard au CLSC de Marigot: «Je veux être le médecin le plus compétent possible pour mes patients.»

Dans son sprint final de formation, Sylvie Daigle touche à toutes les facettes de la médecine. C'est quand même vers la médecine familiale qu'elle tend le plus actuellement. D'ailleurs, elle ira bientôt faire un stage d'un mois à Val-d'Or, stage qu'elle devra répéter un autre mois avant de passer ses examens de graduation l'an prochain. Le dépaysement risque alors d'être total, même si l'ex-olympienne a visité pas moins de 15 pays pendant sa carrière d'athlète.

«Je connais un médecin là-bas qui a une pratique que je trouve particulièrement intéressante. Il fait de l'urgence, de l'hospital (l'hôpital) et du bureau. J'aimerais faire cela moi aussi. En tout cas, je n'écarte rien», assure-t-elle.

-0-

Comme le sport, la médecine apporte ses moments de joie et de déception. Voire de grande tristesse.

Un médecin soigne tous ses patients du mieux qu'il le peut, mais il ne peut les sauver tous. Cela dit, rien n'est plus pénible que d'annoncer à un jeune père de famille de 30 ans, qui a deux enfants, qu'il est dévoré par le cancer et qu'il va mourir très prochainement.

Il y a aussi des départs qui sont plus difficiles que d'autres à vivre et à accepter, même pour le médecin traitant.

«C'était la première patiente âgée que je soignais, se rappelle Sylvie. Elle avait 86 ans. Quand je l'ai quittée le vendredi, elle m'avait fait un beau sourire et paraissait en bonne forme. A mon retour à l'hôpital le lundi, en passant devant sa chambre, j'ai voulu aller lui dire bonjour comme je le faisais chaque fois, mais je ne l'ai pas vue dans son lit. Ça m'a donné un coup.»

Sylvie s'est dirigée vers le poste de garde pour s'enquérir de l'état de santé de la patiente en question. C'est alors qu'une infirmière lui a répondu: «Elle est partie... Elle n'a pas souffert...»

Le Dr Daigle venait de perdre sa toute première patiente. «J'étais tellement bouleversée. Pour les infirmières, qui en ont vu bien d'autres, la vie continuait. Pour moi, c'était plus difficile. Mais il faut s'y faire», dit-elle.

Après avoir obtenu un diplôme en sciences de la santé au cégep, un baccalauréat en éducation physique à l'université, Sylvie Daigle deviendra médecin à l'âge de 37 ans, neuf ans après avoir été acceptée en médecine à l'Université de Montréal.

Il se sera donc écoulé 28 années entre le jour de sa promesse de devenir médecin et la concrétisation de celle-ci. C'est donc en l'an 2000 que Sylvie Daigle remportera la plus longue course de sa vie. La plus éreintante aussi.

EMPLOIS DU JOUR

Vendeur(euse) de stores
Offre: 2378701
Lieu: Sherbrooke
Salaire: de base plus commissions, permanent, plein temps et partiel, disponible horaire de magasin, semaine et fin de semaine
Exigences: expérience vente au détail, capable d'évaluer combinaison de couleurs, notions de décoration un atout, bilingue un atout
Fonctions: vendre des stores, aider les clients dans le choix et l'agencement des couleurs, s'occuper de la caisse enregistreuse, manipuler de l'argent, service à la clientèle.

Technicien véhicules récréatifs
Offre: 2383164
Lieu: Bromptonville
Salaire: 8 \$/heure ou + selon compétences, temps plein
Exigences: connaissance de base en plomberie, électricité, connaissance en gaz propane, débrouillard, habile

manuellement
Fonctions: réparation et entretien de véhicules récréatifs tels des roulettes non-motorisées, des tentes roulettes, etc., voir à détecter des problèmes.

Déboussleur(euse), peintre certifié
Offre: 2400717
Lieu: Saint-Élie d'Orford
Salaire: selon la carte et expérience, 40 heures/semaine, permanent, plein temps, équipe de jour et/ou équipe de soir
Exigences: certificat de qualification, 10 ans expérience requis, capable de faire redressement de châssis
Fonctions: utiliser l'équipement de soudure, peinture au pistolet, découpage des métaux, limer, meuler, fonder les surfaces, protéger et repeindre les carrosseries.

Veillez vous présenter à votre Centre des ressources humaines du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi, ou téléphonez au Service de placement d'Emploi-Québec au 564-5793 ou au 1-800-665-1732. Une initiative de La Tribune et d'Emploi-Québec.

INDEX

Arts:C-7
Bandes dessinées:D-5
Chez nous:B-1
Décès:D-7
Économie:B-4
Messier en liberté:D-2
Opinions:A-6
Personnalité:B-8
Petites annonces:D-3
Sports:C-1

Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction: 564-8098

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES		LIVRAISON	
Petites annonces: 564-0999		Camelots et camelots motorisés	
Publicité: 564-5450		Prix de vente:3,52 \$	
Rédaction: 564-5454		T.P.S.:25 \$	
Abonnements: 564-5466		T.V.Q.:28 \$	
ENVOI DE PUBLICATION:		Coût à l'abonné:4,05 \$	
Enregistrement No 0529168			

ABONNEMENTS								
Abonnement payé à l'avance:	1 an	165,17 \$	11,56 \$	132,69 \$	189,99 \$			
	6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$			
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.	3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,41 \$	51,76 \$			
	1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$			
Abonnement par la poste:	1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$			
	6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$			
Territoire immédiat	3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$			
	1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$			
AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS								
	1 an	700,00 \$	6 mois	410,00 \$	3 mois	265,00 \$	1 mois	130,00 \$

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Les enfants de Brazda

(suite de la une)

l'authenticité des images, devient une préoccupation constante, un peu énervante aussi. Je parie sur le fait qu'avant la fin de soirée toute cette faune médiatique rejoindra les hôtels douillards de Skopje. Ainsi je pourrai tranquillement faire une couverture du camp de nuit.

Visé juste!

20h. À l'hôpital de brousse dirigé par les militaires israéliens, c'est le calme plat. Pourtant, depuis qu'ils sont arrivés, ils ont accouché neuf bébés; la tente pédiatrique compte deux incubateurs. Le jeune officier qui me fait visiter est fier de pouvoir aider un autre peuple victime de nettoyage ethnique. Il est sincère, candide. Lorsque je lui demande s'il pourrait y avoir des tensions entre Albanais musulmans et juifs, ma question tombe à plat. Cela semble être la dernière de ses préoccupations. Le camp est bardé de drapeaux de l'État hébreu, je l'interroge à savoir si les enfants qui y sont nés auront la nationalité israélienne.

Non? Mais alors que seront-ils?

Il est bien embêté. Pour qu'ils soient Kosovars, il faudra bien qu'il y ait encore un Kosovo pour les accueillir. Pour qu'ils soient Macédoniens, il faudra que les autorités d'ici veuillent bien les accepter. Après quelques hésitations, il me baragouine finalement: «Ils seront des enfants, d'ici, du camp je suppose». Les enfants de Brazda.

Quelques entrevues plus tard, à minuit quatre exactement, il commence à pleuvoir, pour la première fois depuis une semaine. De tous côtés surgissent des travailleurs, principalement de jeunes réfugiés qui assistent les agences dans l'accomplissement des tâches routinières. On s'assure que tous soient à l'abri, on en déplace certains, en couvre d'autres avec des bâches. Personne n'est oublié, ça roule.

21h. Je me réfugie sous un abri de Médecins sans frontières, un jeune Kosovar m'apporte une couverture et m'offre un banc pour que je puisse m'étendre. En me souhaitant bonne nuit, il me pince la joue entre les jointures de ses quatre doigts et la paume de la main. Une marque d'affection répandue chez les Albanais, c'est fait avec vigueur, sans faire de mal, juste

une petite chaleur. Comme un gros bec donné avec des lèvres athlétiques.

5h30. Le soleil se lève quelque part, le ciel reste couvert, il pleut encore sporadiquement. Le sol ferme s'est transformé en boue. C'est de pelles qu'on avait besoin ce matin-là, pour creuser de petites rigoles autour des tentes et le long des allées.

Les nouvelles

Au cours de la matinée, les nouvelles courent vite. Pendant la nuit, un groupe de fermiers macédoniens a manifesté près de la frontière. Ils ont menacé les Albanais qui s'y trouvaient: «Ce que les Serbes ont fait avec des fusils, nous le ferons avec des couteaux.» Ces fermiers ne veulent pas céder leurs terres pour permettre un agrandissement des camps déjà établis. Brazda a une capacité de 18 000 à 20 000 personnes, il en héberge maintenant 21 000. C'est la source d'un sérieux casse-tête pour le CRS (Catholic Relief Services) qui gère le camp. Pour calmer les fermiers, le gouvernement impose un moratoire temporaire sur tout ajout d'infrastructures. Mais le flot de réfugiés ne tarit pas et comme on ne refuse personne ici, c'est la politique de la maison, on craint un engorgement qui pourrait déstabiliser le camp.

Au CRS, on admet que les relations sont «très tendues» avec les policiers macédoniens, manifestement hostiles aux réfugiés.

En fin d'avant-midi, je passe à l'hôpital israélien prendre des nouvelles. Pendant la nuit, on a donné naissance à des jumeaux, prématurés, le pronostic est inquiétant: les poupons souffrent de malnutritions sévères; la mère a passé dix jours dans les montagnes à se nourrir uniquement de thé. Ça s'est passé au printemps 1999, dans les Alpes, en plein coeur de l'Europe.

Il est onze heures, il pleut toujours.

À la sortie de l'hôpital, je vois une soldate israélienne qui court après un petit d'environ 5 ans pour lui offrir une tablette de chocolat. Elle se penche et, d'un geste vif, lui saisit la joue avec sa main, lui faisant ainsi une embrassade à saveur locale. Elle a tout compris, celle-là. Le gamin est radieux; le temps d'un instant l'immense camp de boue se perd dans son petit sourire. Après la pluie...

LE PANTALON SANS PLIS 79,95

P E T I T E

Pour la femme de 5 pieds 4 pouces et moins, un pantalon week-end jambes droites parfaitement coupé, en lin et coton pratiquement infroissable. Couleur lin ou noir. 4 à 14. Rég. 98.00* Chemise lin 98.00

la maison

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALLERIES DE LA CAPITALE-VELEX-QUÉBEC MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

loto-québec résultats

Banco Tirage du 99-04-19 8 11 16 27 30 33 36 43 51 52 53 54 57 60 62 64 65 67 69 70	Quotidienne Tirage du 99-04-19 3 4 575 0571
---	---

Extra
Tirage du 99-04-19
NUMÉRO: 783221

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'enchèvement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Pré-vente pour «Notre-Dame de Paris» à Sherbrooke

Le quart des billets s'envolent en 8 heures

Pierre SÉVIGNY

Sherbrooke

Du jamais vu au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke! En effet, huit heures après le début de la pré-vente du spectacle *Notre-Dame de Paris*, hier, plus de 2500 des quelque 10 000 billets disponibles étaient déjà vendus.

Le directeur du Centre, Jacques Labrecque, qualifie cette situation d'historique du fait que les meilleurs résultats, lors de pré-ventes, ne dépassent pas, habituellement, les 700 à 800 billets.

Or, pour la représentation du samedi soir, 5 février, plus de 800 billets ont été vendus, dans la seule journée d'hier...

Au regard de cet engouement, M. Labrecque déborde d'enthousiasme et

s'attend même à présenter les six représentations du mois de février 2000 à guichet fermé. Quatre représentations seront données en soirée du mercredi 2 au samedi 5 février et deux autres en matinée les samedi 5 et dimanche 6 février.

«Je pense que les abonnés achèteront environ 4000 billets d'ici la fin de la pré-vente de sorte qu'il en restera encore 6000 pour le public en général, à compter de samedi prochain.»

M. Labrecque s'attend donc à un record d'affluence et c'est pourquoi, le samedi 24 avril prochain, 15 postes de vente seront ouverts dès 9h. Il espère la disparition rapide des billets pour les six représentations déjà prévues de façon à pouvoir envisager l'ajout de suppléments.

Une salle adéquate

Tout en qualifiant cet événement

d'exceptionnel, M. Labrecque soutient que *Notre-Dame de Paris* sera présenté à Sherbrooke dans une salle tout à fait adéquate pour ce genre de spectacle. «Plus de 95 pour cent des spectateurs auront une très belle vue d'ensemble, grâce aux récentes rénovations de la salle Maurice-O'Bready.»

Selon lui, les gens de l'Estrie sont donc favorisés du fait qu'ils pourront assister à un spectacle de grande envergure dans des conditions idéales.



Photo Imacom-Daguerre, Martin Blache

Travaillant à la garderie de l'Université de Sherbrooke, Marie-Christine Bureau a participé hier à la marche aux flambeaux en compagnie de sa fille, Nadejda.

Les travailleuses en garderie poursuivent leur croisade

150 d'entre elles manifestent à Sherbrooke, en simultané avec Montréal et Québec

Pierre SÉVIGNY

Sherbrooke

Les actions ont repris de plus belle dans le secteur des garderies, hier soir, alors que les travailleuses syndiquées de la FSSS-CSN ont organisé une marche aux flambeaux qui s'est déroulée simultanément à Montréal, à Québec et en Estrie. Des actions similaires sont prévues aujourd'hui dans la région de l'Outaouais.

À Sherbrooke, plus de 150 travailleuses des quelque 25 garderies syndiquées et plusieurs sympathisants ont participé à cette activité qui se voulait un moyen de pression pour forcer le gouvernement à entreprendre des démarches visant à la conclusion d'un règlement concernant leurs

trois principales revendications et ce, avant le déclenchement de la grève générale illimitée, toujours fixée pour après-demain, le 22 avril.

Les participantes à la marche sont parties du stationnement des Grandes Fourches avant de faire deux arrêts, un premier devant le Palais de justice pour protester contre le fait que les juges ont obtenu des augmentations salariales de 17 pour cent et un autre arrêt devant les bureaux du député péquiste de Johnson, Claude Boucher.

Mutisme prolongé

La présidente du syndicat des travailleuses(eurs) des Centres de la petite enfance de l'Estrie (CSN), Lorraine Watson, a précisé que le Conseil fédéral des garderies de la FSSS-CSN est toujours en attente d'une déclaration de la ministre responsable du dossier des garderies, Ni-

cole Léger, sur la création d'une table centrale pour négocier une échelle salariale unique pour les travailleuses syndiquées de la CSN, sur la possibilité d'instaurer un régime de retraite et sur la reconnaissance des travailleuses en garderie dans le cadre de la Loi sur l'équité salariale.

Lors de la rencontre du vendredi 9 avril, le comité de négociation du Conseil fédéral avait demandé à la ministre Léger une nouvelle rencontre, avant la date butoir du 22 avril, pour vérifier comment les engagements pris lors de cette rencontre allaient se concrétiser politiquement.

Selon Mme Watson, c'est le mutisme prolongé de la ministre qui a incité les travailleuses des garderies à reprendre les moyens de pression, actions qui risquent de prendre encore plus d'ampleur si le silence se maintient.

Louis Raïche passe de la police de Sherbrooke à celle de Drummondville

Charlaine LAPLANTE

Drummondville

En raison du congé de maladie prolongé de Marcel J. Lefebvre, son frère, Jean-Denis Lefebvre, prend officiellement la relève comme directeur par intérim du Service de la sécurité publique de Drummondville alors que Louis Raïche, l'actuel directeur adjoint du Service de police de la région sherbrookoise (SPRS), assumera, dès le 17 mai, les fonctions de directeur adjoint et de capitaine aux enquêtes à Drummondville.

C'est ce qu'ont confirmé les autorités municipales de Drummondville par résolutions lors de la séance régulière, qui se tenait hier soir.

Le retour du chef de police actuel est peu probable. Marcel J. Lefebvre souffre actuellement d'un grave cancer.

Ainsi, Jean-Denis Lefebvre, ancien directeur adjoint, agit à titre de directeur par intérim du service depuis le 4 mars dernier. Il sera en poste jusqu'au 31 décembre de l'an 2000, date de sa retraite.

Par ailleurs, selon le contrat de Louis Raïche, il est entendu qu'il occupera le poste de directeur du Service de la sécurité publique de Drummondville au 1er janvier 2001, dès le départ de Jean-Denis Lefebvre.

Louis Raïche a déjà assumé les fonctions de capitaine aux enquêtes du Service de la sécurité de Drummondville. Il a quitté son poste il y a six ans pour se joindre à la SM de Sherbrooke où il a occupé les postes de capitaine aux enquêtes et de capitaine à la gen-



Le directeur adjoint du SPRS, Louis Raïche

darmerie. Depuis janvier 1997, il est directeur adjoint de la force policière sherbrookoise.

Dans le cadre de tous ces changements à l'organigramme de la sûreté municipale de Drummondville, Gaston Bellemare, qui est présentement capitaine aux enquêtes, occupera dorénavant les fonctions de capitaine de la surveillance du territoire (gendarmérie).

La Chambre donne son appui au projet du Canadian Tire

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

La Chambre de commerce de la région sherbrookoise appuie Développement Iberville dans sa démarche visant à obtenir un zonage commercial pour amener Canadian Tire devant le Carrefour de l'Estrie. Les membres du comité exécutif de la Chambre ont arrêté cette position lors de leur dernière réunion.

«Nous croyons qu'il s'agit d'une excellente opportunité d'affaires pour la Ville de Sherbrooke et d'un projet acceptable pour les citoyens du secteur», affirme le premier vice-président, Daniel Chassé, désigné comme porte-parole de la Chambre dans ce dossier.

«Si Développement Iberville obtient un amendement au zonage, un chantier de 20 millions sera lancé dans les semaines ou les mois qui suivront. C'est une certitude. Si le zonage résidentiel est maintenu, quand verrons-nous apparaître les premières tours d'habitation sur ces terrains? Sherbrooke n'a pas les moyens de perdre des recettes estimées à un demi-million de dollars par année. Sur 10 ans, cela signifie 5 millions de moins en revenus pour Sherbrooke», fait valoir M. Chassé, qui a assisté à la présentation publique du projet la semaine dernière avant d'en dresser un compte-rendu aux autres membres de l'exécutif de la Chambre.

«La proposition des promoteurs d'ériger un talus autour des magasins à grande surface, créera un tampon efficace pour protéger la zone résidentielle du bassin commercial. Le projet de

«Sherbrooke n'a pas les moyens de se priver de tels revenus», défend le premier v.-p., Daniel Chassé



La Tribune, archives

Développement Iberville m'apparaît préférable à la construction de 1000 logements sur cette superficie de terrain (1 million de pieds carrés). J'ai habité ce quartier et j'ai eu à composer avec les impacts négatifs du développement résidentiel à haute densité sur les rues Richard et McGregor.»

La Chambre de commerce de la région sherbrookoise a cependant une réserve.

«La Ville doit veiller à ce que Développement Iberville ne répète pas l'erreur du magasin Yellow, un bâtiment affreusement laid. D'ailleurs, si jamais les citoyens du secteur nous le

demandaient, nous serions prêts à agir en tant que chien de garde auprès des promoteurs pour veiller à ce que le paysage sherbrookoise ne soit plus défiguré de la sorte.»

Ce dernier ajoute que la Chambre de commerce n'a subi aucune pression de la part des propriétaires du Carrefour de l'Estrie et de Canadian Tire pour exprimer un point de vue favorable à leur projet. «Nous prenons position publiquement de notre plein chef et nous avons l'intention d'agir ainsi plus souvent. Il ne s'agit pas ici d'un débat politique mais d'enjeux économiques auxquels nous devons réagir.»

Sherbrooke ouvre la porte aux cinémas près du Carrefour

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke enclenche la procédure d'amendement au zonage que réclament les promoteurs Gérard Allard, Jean-Marc Nadeau et Robert Morin pour construire un complexe de cinéma le long de l'autoroute 410, près du Carrefour de l'Estrie.

Le président du comité consultatif d'urbanisme, Jean-François Rouleau, en a fait la recommandation à ses collègues.

«Tous les centres commerciaux à vocation régionale des grandes villes possèdent un cinéma à salles multiples. Sherbrooke doit s'ouvrir à cette réalité à défaut de quoi nous perdrons des opportunités comme ce fut le cas avec le Cinéma 9 qui s'est implanté à Rock-Forest.»

Famous Players est actuellement en pourparlers avec les promoteurs Allard, Nadeau et Morin en vue de l'implantation d'un complexe d'une dizaine de salles de cinéma, le long de l'autoroute, sur des terrains maintenant raccordés au réseau routier par une bretelle d'accès.

«Nous considérons que cette modification au zonage ne causerait pas de préjudice aux voisins», a ajouté le président du comité d'urbanisme. Ce projet d'amendement suivra néanmoins la procédure habituelle qui garantit un droit de regard aux citoyens de la zone limitrophe.

Le bail de Famous Players au Carrefour de l'Estrie expire en 2003.

Michel Richer devient le nouveau directeur du Service de protection contre le feu de Sherbrooke

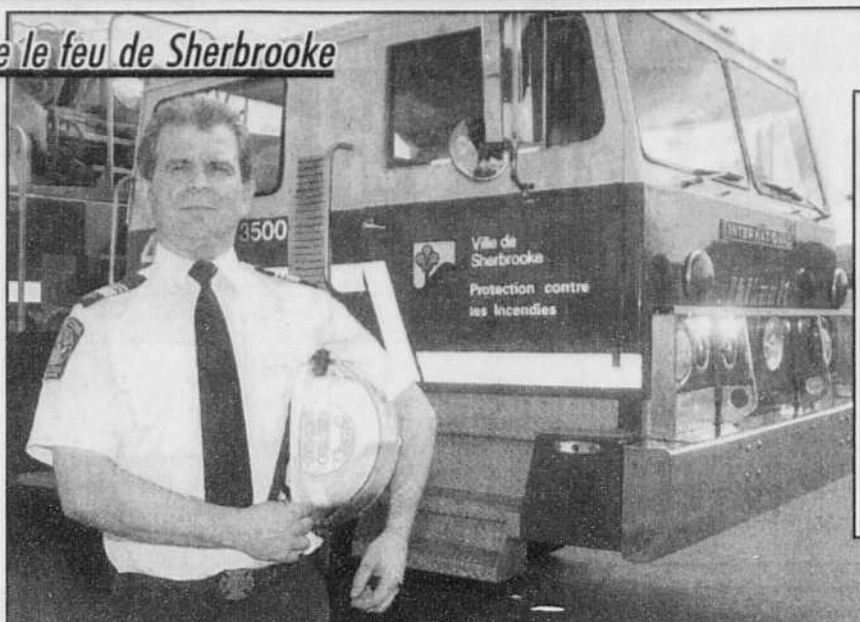
«J'aurais aimé recevoir le casque blanc des mains de Jacques Denault»

Sherbrooke (psj)

«J'e savais dès le début des années 1980 que je ne serais pas inspecteur toute ma vie. Devenir directeur d'un service de protection contre le feu, que ce soit à Sherbrooke ou ailleurs, c'était dans ma vision des choses. La seule différence, je ne savais pas que ça se produirait si tôt, ni de cette façon. J'aurais aimé recevoir le casque blanc des mains de Jacques Denault.»

À l'âge de 42 ans, Michel Richer accède à la direction du Service de protection contre le feu de Sherbrooke. Le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke l'a confirmé à ce poste, hier soir. Il assume depuis décembre dernier la coordination des mesures d'urgence.

Il succède au directeur Jacques Denault, emporté subitement par un malaise cardiaque à l'âge de 51 ans, le dimanche 15 novembre 1998. Il devient le sixième directeur de l'ère autonome du service, après les William Percy Donahue, Charles



Imacom-Daguette, Christian Landry
Faire en sorte que chaque personne s'épanouisse pleinement à l'intérieur du service. Un des défis qu'entend relever Michel Richer, le nouveau directeur du Service de protection contre le feu de Sherbrooke.

Audet, Francis Boudreau, Eudore Provost et Jacques Denault.

Quarante-deux ans, c'est jeune. Toutefois l'homme démontre déjà une belle maturité et une assurance indéniable. Grande concentration, capacité d'écoute, sens de la répartie, sens de l'humour... et homme d'équipe.

Animateur et motivateur

«Directeur, c'est une chose mais ce n'est pas tout. Je vois mon rôle comme en étant un animateur, de motivateur car toute l'organisation compte. Du pompier recrue en passant par les pompiers, les officiers, les chefs de division, les adjoints... tous ont une place dans l'organisation et mon but, mon souhait le plus vif est que chaque personne se développe au maximum à l'intérieur du service.»

Longueuillois d'origine, Michel Richer a fait un court détour en récréologie, d'abord en obtenant un certificat en récréation de l'Université de Montréal et il a même occupé la fonction de régisseur des sports.

Bon sang ne saurait toutefois mentir. Ni les gènes. Le fils du directeur adjoint du Service de police de Longueuil devenait également pompier, métier qu'il a exercé durant cinq ans en banlieue de Montréal puis il a décroché un certificat en technologie de la prévention des incendies de l'Université de Montréal.

«Avec un père qui était directeur adjoint d'un service de police, les interventions, les urgences, les enquêtes, c'est un monde auquel j'ai été initié très tôt. J'ai vécu là-dedans très jeune.»

Il y avait un règlement à Longueuil interdisant l'embauche de membres d'une même famille.

Au départ, Michel Richer savait qu'il devrait faire carrière ailleurs.

Voilà que «notre» inspecteur s'amène à Sherbrooke où il occupera la fonction d'inspecteur au sein du Département

de prévention du Service de protection contre le feu, de 1981 à 1986.

Puis l'ascension débute en 1986 avec le grade de lieutenant-inspecteur du Département de prévention. Poste qu'il occupera jusqu'en 1998 alors qu'il devient chef de division (intervention) jusqu'à hier.

On connaît également Michel Richer comme maître-chien, lui qui possède deux chiens détecteurs. Vesta, un labrador noir spécialisé dans la détection de catalyseur sur les scènes d'incendie (premier chien du genre au Québec et le deuxième au Canada) et Sammy, un labrador brun spécialisé dans la détection de stupéfiants.

Il a lui-même entraîné Vesta et Sammy et il a aussi agi comme formateur pour d'autres entreprises qui en ont fait la demande. Il a effectué la formation du premier chien détecteur de catalyseur pour l'Europe: Max travaille depuis octobre 1996 en France à la détection sur les scènes d'incendie. Un deuxième chien fut entraîné pour l'Europe en 1998 et trois autres chiens pour le Québec.

Vesta à la retraite

«Il est certain que mon poste de directeur m'empêchera désormais d'enquêter sur le terrain. Ma nomination a entraîné la mise à la retraite de Vesta mais je vais poursuivre l'entraînement des chiens détecteurs, ce sera mon hobby.»

Quand on reparle de sa nomination, il n'arrive pas à expliquer les sensations que ça lui procure. «C'est curieux! On ne peut les exprimer tant que ça n'arrive pas et quand ça arrive, il faut les vivre pour savoir ce que c'est. Tout comme ce sentiment d'être le dernier directeur de ce siècle et possiblement, si tout va bien, le premier du prochain millénaire est assez spécial.»

M. Richer dira que Jacques Denault avait prévu prendre sa retraite en 2001. Le destin aura voulu que ça se passe autrement. Il aurait aimé recevoir le casque blanc des mains du directeur que l'on a qualifié de visionnaire. Il aurait aimé puiser à même son vaste bagage de connaissances. «Il a été un très bon professeur et il a laissé un legs de connaissances important mais on aurait encore aimé y puiser.»

Le nouveau directeur a tenu également des propos élogieux à l'endroit de M. Réjean Cardinal qui a assumé depuis une dizaine de mois, de façon intérimaire, la fonction de directeur du Service. «Il a accompli une grosse besogne. Il a relevé le mandat qu'on lui avait confié de façon professionnelle et on se doit de le féliciter.»

Beaucoup de travail attend M. Richer. Dans ses objectifs, il veut mettre sur pied une équipe de cadres solides et rééquilibrer l'ensemble du service. «La phrase revient souvent mais nous voulons offrir le meilleur service possible à la population au meilleur coût possible. Nous savons que, à l'instar des autres services, nous serons appelés à faire notre part pour réduire la dette. On s'y attaquera.»

Bien sûr, il y a des renouvellements de contrat de services avec d'autres municipalités. Il faudra un jour étudier sérieusement une possible régionalisation de la protection des incendies. Est-il possible d'offrir d'autres services, sera une question qui sera analysée?

«Une chose est certaine, dans l'organisation, il y a du potentiel humain et du potentiel intellectuel, il est impensable qu'on puisse se passer de cette dernière richesse.»

Vers la maîtrise

Bachelier ès sciences de l'École Polytechnique, Michel Richer poursuit présentement des études pour une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke.

Après d'organisations compétentes en la matière, il a obtenu des diplômes en matière de sécurité aquatique et de secourisme nautique, de prévention I et II, de causes et recherches des incendies (il a même écrit un livre en français sur le sujet), de réglementation du chauffage au bois, d'artificier surveillant, de marketing et communication, de réglementation du bâtiment, de moniteur de secourisme nautique, de magister cyno-professionnel (ajoutant à sa qualité de maître-chien), de gestion d'intervention...

Il a été chargé de cours au Collège de Sherbrooke de 1982 à ce jour et à l'École Polytechnique de 1992 à ce jour.

M. Richer a rendu plus de 150 témoignages devant la Cour et il a effectué plus de 1000 expertises d'incendies de bâtiments et de véhicules depuis son entrée au Service de protection contre les incendies de Sherbrooke.

M. Richer a été récipiendaire du prix Fleur de Lys en 1989, de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec, pour services exceptionnels rendus à l'ATPIQ. Il a également été récipiendaire du prix Triangle en 1994, de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec, pour celui qui a accompli le plus en promotion pour la prévention incendie au Québec.

Dans les activités sociales, on note que de 1987 à 1992, il a été responsable de la Fondation du Centre des Grands Brûlés du Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke.

Le vrai solarium 3 ou 4 saisons

Florida Plus

le seul solarium à vous offrir 3 ou 4 saisons, grâce à son toit isolé.

Florida Plus

le choix idéal pour couvrir votre SPA ou votre balcon et dites adieu aux insectes et aux sautes d'humeur de Dame Nature.



SOLARIUM SHERBROOKE

3665, rue King Est
Sherbrooke (Fleurimont)

Tél.: (819) 821-2109
Ext.: 1 800 823-2109

Licence R.B.Q. 8107-2548-35

AUTRES POINTS DE VENTE

Magog
Multi-Piscine
1901, rue Sherbrooke

Granby
Club Piscine
960, rue Principale

Lac-Mégantic
Entrepôt Tapis Pélariat Céramique J.M.
2154, Route 161

Sainte-Hyacinthe
Couvre-plancher M. Graveline
1820, rue des Cascades Est

Victoriaville
Carrefour des Bois-François
475, boul. Juras Est
57298

QUI VOUS EN DONNE PLUS POUR MOINS?



Modèle SX

198 \$⁺

par mois pour 48 mois

- deux coussins gonflables • direction assistée
- radio AM/FM stéréo et lecteur de cassette
- volant inclinable • rétroviseurs à télécommande
- essuie-glace de lunette • tapis de plancher

À partir de 12 495 \$*

Lanos S

Comptant initial de seulement 1 200 \$



Berline

238 \$⁺

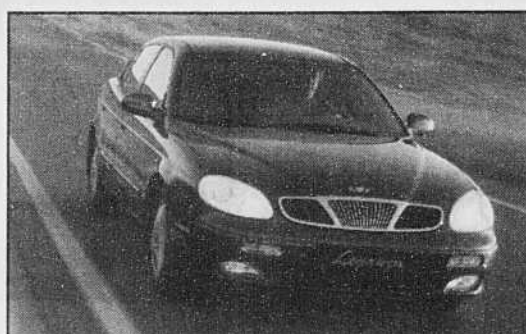
par mois pour 48 mois

- radio AM/FM stéréo et lecteur de CD
- rétroviseurs chauffants à télécommande
- feux antibrouillard • lave-vitres électriques
- verrouillage électrique

À partir de 16 295 \$*

Nubira SX

Comptant initial de seulement 1 750 \$



Berline

298 \$⁺

par mois pour 48 mois

- transmission automatique • lave-vitres électriques
- verrouillage électrique • régulateur de vitesse
- radio AM/FM stéréo et lecteur de CD • climatisation
- rétroviseurs chauffants à télécommande

À partir de 20 295 \$*

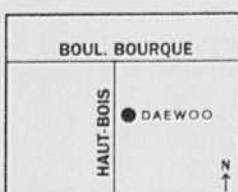
Leganza SX

Comptant initial de seulement 2 300 \$

C'EST NOUS. VOS CONCESSIONNAIRES DAEWOO.

Renseignez-vous sur les offres de location-bail chez votre concessionnaire Daewoo. Un taux de financement de 5,8 % à l'achat est également offert sur 60 mois.

Daewoo Sherbrooke
969, rue Haut-Bois
Rock Forest (819) 563-5555



DAEWOO

*Location-bail et financement offerts seulement par l'entremise des Services financiers Daewoo. Approbation du crédit requise. Programmes de location-bail ci-dessus portant sur des voitures neuves 1999 des modèles suivants: Lanos S 3 portes / 5 vitesses, berline Nubira SX / 5 vitesses et berline Leganza SX automatique. Paiements indiqués sont ceux d'une location-bail de 48 mois avec limite de 96 000 km. Frais additionnels de 0,08 \$/km pour les modèles Lanos et Nubira, et de 0,10 \$/km pour les modèles Leganza. Les clients québécois sont priés de consulter la page 2 du document de location-bail pour connaître les autres conditions régissant l'utilisation des véhicules au-delà de la limite de kilomètres et les frais reliés au dépassement de cette dernière. Les paiements de location-bail sont de 198 \$ / 238 \$ / 298 \$ par mois. Comptant initial ou échange équivalent de 1 200 \$ / 1 750 \$ / 2 300 \$. Premier versement et dépôt de garantie de 250 \$ / 275 \$ / 350 \$ exigés. Les clients québécois sont priés de consulter la page 1 du document de location-bail pour en savoir plus sur les termes et conditions. Débit ci-dessus. Coût total de la location de 9 304 \$ / 11 424 \$ / 14 304 \$. Prix de l'option d'achat de 4 133 \$ / 5 377 \$ / 7 712 \$. Taxes en sus. Prix de détail suggérés: 12 495 \$ / 14 295 \$ / 20 295 \$. Taux de location annuel de 5,17 % / 4,63 % / 4,81 %. Frais de transport et de préparation (680 \$) inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Taux de financement de 5,8 % pendant 24, 36, 48 ou 60 mois. Approbation du crédit requise. Exemple de financement: 15 000 \$ à un taux de financement de 5,8 % par année, 60 paiements mensuels de 288,60 \$; coût d'emprunt de 2 316 \$; total à payer de 17 316 \$. Les frais de transport et de préparation ne sont pas inclus dans le prix de détail. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Pour plus de détails, rendez-vous chez votre concessionnaire Daewoo. *Prix suggéré de détail. Frais de transport et de préparation, immatriculation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Illustrations à titre indicatif seulement.

QUI RECONNAÎT L'IMPORTANCE DE BOUCLER SA CEINTURE? C'EST NOUS, DAEWOO.

Un automobiliste alerte les policiers en vain

□ Le conducteur dangereux qu'il a identifié avec son numéro de plaque n'a pas eu la visite des forces de l'ordre

Pierre SAINT-JACQUES
Sherbrooke

Un automobiliste de la région de Magog aurait, s'il avait pu, chanté le fameux Miserere avec encore plus de voix que Bruno Pelletier et plus de déchirement quand il a appris hier que ses démarches préventives pour qu'un conducteur dangereux soit stoppé et retiré de la route... étaient demeurées vaines.

Le témoin qui a requis l'anonymat a relaté en ces termes ce qu'il a vécu vers 22h45, dimanche soir dernier, route 112, entre Deauville et Omerville.

«Je me trouvais près de Deauville mais je roulais en direction de Magog, sur la route 112, à environ 95 kilomètres-heure quand un véhicule blanc, une Pontiac 6000, m'a dépassé à peu près à 150 kilomètres-heure et à moins de cinq centimètres de ma voiture. J'ai donné un coup de volant pour m'éloigner et j'ai failli me retrouver dans le fossé.»

L'automobiliste, qui se comportait de façon suicidaire ou comme un individu qui était sous l'effet de l'alcool ou d'une drogue, a donné un coup de volant vers la droite si bien que le témoin a cru qu'il allait enfler la voie d'accès pour l'autoroute 10, direction Sherbrooke.

«Ce n'était pas ça, il a poursuivi son chemin sur la route 112 mais en fauchant un gros panneau de signalisation. Il a donné un coup de volant vers la gauche. Le char a levé d'un bon pied dans les airs. Je me disais, s'il n'arrête pas ou ne sort pas de la route pour de bon, il va tuer quelqu'un.»

Le véhicule en folie revient sur la route avec un pare-brise tout éclaté et deux roues avant qui roulaient sur la jante métallique.

Le témoin ne voulait le perdre de vue et tentait de s'en approcher pour relever le numéro de plaque.

Contre la glissière de sécurité

À l'approche de l'entrée d'Omerville, le véhicule fou donnait l'impression de vouloir enfler l'autoroute 10 mais au dernier instant, un autre coup de roue le fait passer sous le viaduc de la 10, non sans avoir effleuré tout le côté droit contre la glissière de sécurité.

Une fois rendu à Omerville, près des voies d'accès de l'autoroute 55, voilà

que le conducteur a réussi à emprunter celle menant vers Stanstead.

«Moi je demeurais tout près de là mais j'ai poursuivi ma route pour me rendre en personne au quartier de la Régie de police de Memphrémagog et signaler le véhicule en folie avec le numéro de plaque.»

Devant les explications fournies, l'information est refilée au poste autoroutier de la Sûreté du Québec qui voit à la patrouille des voies rapides.

L'appel est reçu, une surveillance est effectuée mais point de trace du conducteur et de sa voiture lourdement en-

dommagée.

L'heure de la relève approche, le temps presse et aucun dommage apparent n'est constaté. Au centre des télécommunications, compte tenu du délai important entre le moment de l'appel et le temps que la relève de nuit entre en action, on annule la carte d'appel.

Autre facteur: il est fort possible que les dommages aux panneaux de signalisation aient été commis sur le territoire du Service de police de la région sherbrookoise qui n'était pas au courant de toute l'affaire.

«Moi, dira le témoin sur un ton de

dépôt, quand je me suis informé hier de quoi il en retournait de toute cette affaire et que j'apprends qu'aucun policier n'était allé voir l'individu pour s'enquérir de son état, pour constater les dégâts sur sa voiture... j'étais pour le moins frustré. Moi, j'ai tout fait ces démarches car à mon sens ce gars-là représentait un véritable danger pour les autres usagers de la route et pour lui.»

Il y a quelque part, à Sainte-Catherine-de-Hatley, un individu avec un Pontiac 6000 blanc «magané» qui aura peut-être de la visite? On essaiera d'en savoir plus long aujourd'hui.

Les parcs passés au peigne fin pour les débris de verre

Sherbrooke (LL)

L'incident qui s'est avéré fatal pour un jeune ressortissant yougoslave, il y a une semaine à Sherbrooke, amènera les employés municipaux à doubler de vigilance lors du nettoyage des parcs de la Ville.

Attention spéciale

«Cet accident malheureux a été soulevé lors du comité de gestion interne, hier matin, et il a été convenu de demander à nos employés de porter une attention spéciale aux tessons de bouteilles lors de la corvée printanière», souligne Guy Labbé, le directeur des Travaux publics à la Ville de Sherbrooke.

Aljiosa Kalem s'est infligé une coupure sévère avec un morceau de verre en jouant sur la pelouse, près de la résidence familiale. Le garçon de 10 ans est mort au bout de son sang. «Nous espérons que la population comprendra pourquoi nous insistons tant pour proscrire l'usage des contenants de verre des endroits publics. Une bouteille qui nous glisse des mains dans un parc ou en bordure de rue constitue une source de danger permanente», ajoute M. Labbé.

En plus d'entreprendre le nettoyage des parcs, les employés municipaux ont amorcé le balayage des voies cyclables dans les rues de Sherbrooke. La Ville croit être en mesure de compléter cette opération au cours de la dernière semaine d'avril. Officiellement, les voies cyclables ouvrent le 1er mai.



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE SATURN



VALEUR AJOUTÉE

14 903 \$[†] PDSF
(transport et préparation à la route inclus)

183 \$/mois^{}**
Bail de 36 mois, 2000 \$ comptant.
(transport et préparation à la route inclus)

SL1 1999

Ce qui compte, ce n'est pas seulement ce qu'elle coûte, mais ce qu'elle vaut.

Quand on achète une voiture, il faut voir au-delà du prix, du taux de financement et des mensualités. Vous devriez également tenir compte de ce que vous obtenez pour votre argent. La voiture en question a-t-elle des panneaux de polymère, une carrosserie caisson en acier et une garantie de remboursement de 30 jours (ou 2500 km)? Qu'en est-il du coût de propriété? Est-ce la voiture la plus sécuritaire de sa catégorie? Une Saturn vous offre toutes ces caractéristiques, à un prix équitable. Alors, si vous n'en avez pas encore examinée, pensez-y. Ça vaut le coup... et le coût!

*Ces mensualités, basées sur un taux de location de 5,1%, sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec votre détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN.

SL1 1999	Vos paiements mensuels* (Boîte de vitesses manuelle)	Votre versement initial ou échange équivalent
	183 \$	2000 \$
	213 \$	1000 \$
	243 \$	0 \$
Climatiseurs 23 \$ de plus par mois • Boîte automatique 17 \$ de plus par mois Option 72 000 km disponible • Taux de financement concurrentiel disponible		

Pour faire tout autrement

www.saturncanada.com

**pour le
Plaisir
d'entendre**

Des aides auditives confortables et presque invisibles...
Découvrez ce que la technologie peut faire pour améliorer votre audition.

1 800-OREILLE

569-9781

LE GROUPE FORGET PARENT

AUDIOPROTHÉSISTES
AIDES AUDITIVES

31, rue Brooks, Sherbrooke 87428

Saturn Isuzu de Drummondville
1405, boul. René-Lévesque
Drummondville
(819) 474-4270

Saturn Isuzu de Granby
1348, rue Principale
Granby
(450) 378-1404

Saturn Saab Isuzu de Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
(819) 823-1400

ÉDITORIAL

Un homme, son sport et son péché



Michel MORIN

Celui qui a cumulé les records sur glace au même rythme qu'il a cumulé les millions de dollars accroche pour tout de bon. Wayne Gretzky, dit La Merveille, a fait ses adieux en se faisant offrir en outre une rutilante Mercedes. Comme s'il en avait besoin. Le dossard numéro 99 ne sera jamais plus porté par un joueur de la Ligue nationale de hockey, un honneur mérité pour le

Canadien d'origine, qui a tellement dominé son sport au cours des deux dernières décennies.

Wayne Gretzky, à n'en pas douter, aura été un joueur supérieur tant sur la glace que dans la vie de tous les jours. Une véritable inspiration pour les jeunes garçons qui rêvent encore et toujours de faire carrière dans la grande ligue. Des jeunes qui rêvent de soulever les foules, de faire la chasse aux records et qui s'endorment avec l'espoir de porter à bout de bras la fameuse coupe Stanley. Des jeunes qui apprendront aussi, si ce n'est pas déjà fait, que le fait de traîner ses patins dans les grands amphithéâtres des États-Unis et du Canada se traduit à coup sûr par un compte en banque que peu de travailleurs peuvent espérer avoir un jour.

Grand ambassadeur de son sport, athlète vénéré et gentleman dans toute la force du mot, Wayne Gretzky aura également appris à ses dépens que le sport professionnel n'est rien de plus et rien de moins qu'une industrie. Une grosse industrie. Dans laquelle les joueurs, aussi talentueux peuvent-ils être, ne sont que la chair à millions. N'est-ce pas Wayne Gretzky, dit La Merveille, que le propriétaire des Oilers d'Edmonton, Peter Pocklington, a échangé à Los Angeles après que ce dernier eut donné la précieuse trophée à Edmonton? On se rappellera de la conférence de presse: un Wayne Gretzky pleurant comme un enfant à l'idée de quitter l'équipe qui avait contribué à faire de lui une supervedette. Des larmes rapidement asséchées quand Gretzky s'est rendu compte que la vie à Los Angeles était plus agréable que celle passée dans les plaines de l'ouest canadien.

Wayne Gretzky, à sa décharge, aura été assez honnête pour reconnaître que cette transaction en avait été une d'affaires. Dès lors, il a appris que l'essence même de ce sport était l'argent. L'argent qui devait aussi permettre aux Pingouins de Pittsburgh d'embaucher à son corps défendant un athlète québécois surdoué du nom de Mario Lemieux. Un autre grand qui a acheté une option sur la coupe Stanley et qui a compris que le talent et les signes de piastres donnaient accès au nirvana.

Wayne Gretzky doit-il se sentir aujourd'hui coupable d'avoir mis son talent au service des riches organisations sportives? Que non. Il en a tiré profit et personne ne peut lui en vouloir à cet égard. Ce qui ne l'a pas empêché d'avouer que rien ne pouvait se comparer à la ville de New-York comme environnement où pratiquer son sport préféré. Voilà qui est sans doute vrai. Et combien révélateur du danger qui guette le sport professionnel pratiqué dans les villes canadiennes et québécoises.

Déjà, les Nordiques de Québec et les Jets de Winnipeg ont rendu l'âme. Faute de ressources financières suffisantes. Montréal, Edmonton, Calgary et Vancouver viennent de connaître des saisons difficiles. Toronto et Ottawa vont mieux. Mais dans chacun de ces cas, l'adversaire le plus redoutable ne se rencontre pas sur la glace: il a pour nom le dollar américain. Jamais les équipes canadiennes ne pourront rivaliser avec les magnats américains qui décident, au gré de leurs succès en bourse, d'engager tel ou tel joueur peu importe la mise de fonds à consentir.

Voilà pourquoi Wayne Gretzky, qui a amorcé sa carrière en terre canadienne, l'a terminée en endossant l'uniforme des Rangers de New York. Et pourquoi le joueur-vedette Alexei Yashin, des Sénateurs d'Ottawa, pourrait l'imiter sous peu.

LETTRÉ OUVERTE

Jusqu'où ira le mépris?

L'an passé, à pareille date, le Mouvement estrien pour les français dénonçait le mépris manifeste du fait français de l'Estrie par le ministère du Tourisme du Québec et l'association touristique Eastern Townships/Cantons de l'Est. Rien n'a changé. Les deux récidivistes s'acharnent à essayer de faire croire au monde que l'Estrie, région peuplée par plus de 94% de francophones, est la seule région anglaise du Québec (voir guide touristique Eastern Townships 1999, p. 3). L'on continue de sous-entendre que les églises anglaises constituent l'essentiel sinon l'unique patrimoine religieux qui mérite d'être proposé aux visiteurs du monde entier. Ces martiens ignorent totalement la principale institution de l'Estrie, l'Université de Sherbrooke, sans doute parce que trop insignifiante à leurs yeux et malheureusement francophone. Par contre, la micro Bishop's University est présentée comme la seule université de l'Estrie (p.159).

Nous aimerions que le ministre du Tourisme nous dise pourquoi et après quelles consultations il a décrété que le vocable Estrie devait être jeté à la poubelle.

Rappelons que l'automne dernier,

une pétition de plusieurs milliers de noms était déposée à l'Assemblée nationale du Québec et que plusieurs grands organismes régionaux dont la FTO-Estrie et la SSJB de Sherbrooke ont réclamé et réclament toujours que le nom Estrie soit le seul nom utilisé légalement et officiellement par notre gouvernement.

Pourquoi le ministre finance-t-il, avec notre argent, pareille désinformation? Que pense-t-il du français et de la Charte de la langue française quand il les jette ainsi à la cave avec ses *Bed & Breakfast* (p.145 à p.149). Nous pourrions continuer sur la même veine puisque ce document est cousu d'un bout à l'autre du même tissu de mensonges et de mépris du fait français.

Il est regrettable que nos taxes servent une fois de plus à se moquer de nous. Espérons qu'il se trouvera quelqu'un au gouvernement qui saura un jour réagir et proclamer haut et fort, comme Maurice O'Bready, que «l'Estrie, c'est de la fierté française...»

Au nom du Mouvement estrien pour les français,

Jacques Poisson, président

Légalisation de la mari

Monsieur Prévost, l'article de La Tribune du samedi 3 avril intitulé «Un ex-policier en faveur de la légalisation de la mari» soulève certainement la polémique chez des lecteurs de notre quotidien local.

Quant à moi, M. Prévost, je suis contre la légalisation de la mari comme drogue. Votre approche sur cette réalité sociale est certes contemporaine mais rien n'empêche que la mari, comme drogue, doit à mes yeux être sévèrement combattue.

C'est un fait, combien de jeunes consomment de la mari et ne voient pas les dangers qui guettent leur santé. Combien ne voient pas la lumière au bout du tunnel? Malheureusement, et c'est triste, des policiers et des criminologues veulent légaliser la mari et par le fait même, la rendre accessible à un plus grand nombre de consommateurs. Car, avouons-le, plusieurs jeunes prennent de la mari et ne peuvent s'en séparer véritablement.

C'est une réalité, la mari, selon des experts, ne crée pas de véritable habitude comparativement aux drogues dures. Effectivement, des études scientifiques l'ont clairement démontré. Par sa consommation, combien de jeunes atteignent les paradis artificiels? C'est la même chose pour les adultes qui prennent leur dose. Contrairement à vous, M. Prévost, je crois que les jeunes ne devraient pas prendre de drogues, même douces. Plusieurs jeunes consomment pour sortir de la réalité et être dans un état euphorique qui leur procurent de la joie et du rêve.

Je trouve inadmissible que la mari comme drogue soit légalisée comme

produit dopant. Malheureusement, elle est de plus en plus populaire dans certains milieux. Spécialement dans le milieu artistique. Combien de jeunes en consomment pour fuir leurs problèmes? On ne règle pas un problème avec de la mari. Les jeunes drogués ont besoin d'aide et de support. En commençant avec de la mari, ces jeunes consommeront-ils d'autres drogues plus fortes? Seront-ils des esclaves et des victimes? Dans certains cas, c'est la chute aux enfers. Même si des policiers et des criminologues sont pour la légalisation de la mari, son ascension doit être combattue et dénoncée comme pratique sociale.

La mari est un mal de société qui peut ruiner et détruire la vie d'un jeune adolescent. Dans plusieurs cas, c'est une fuite et un refus de voir la réalité. Combien de jeunes qui ont des problèmes utilisent de la mari et camouflent leur mal de vivre. À mon humble avis, la mari n'est pas un bon moyen et une alternative pour éviter la réalité de notre monde moderne. Son utilisateur ne voit pas la réalité et ses problèmes personnels.

En conclusion, Monsieur Prévost, je respecte votre opinion sur la légalisation de la mari mais rien n'empêche que je demeure sceptique quant au bienfait de cette drogue. On n'obtient pas le bonheur avec de la drogue. Elle est souvent la pointe de l'iceberg qui camoufle combien de problèmes.

Yves Préfontaine
Sherbrooke



OPINION

Informé, c'est votre devoir

M. Gérald Badger
Maire, Canton de Cleveland

J'ai assisté, mardi soir dernier, à la réunion d'information sur la fusion. J'ai été très déçu de ce que j'ai entendu et vu à cette soirée. Tout d'abord, le modérateur a fait une présentation soignée et correcte des gens élus et fonctionnaires du gouvernement provincial. Lorsqu'il s'est adressé aux citoyens, il les a mis en garde contre tout écart de langage ou de conduite et a dicté la règle: une seule question par personne au micro. Cette directive éliminait d'office toute forme de discussions ou d'échange entre nous, les élus, et vos concitoyens. Comme exercice démocratique, on a déjà vu mieux. Notre modérateur nous dira plus tard qu'il avait reçu des directives (sic).

Toutes les discussions ont tourné autour du document d'information. À la lecture de ce papier, on ne peut qu'être en faveur, c'est tellement évident. Du début à la fin, il n'y a que du positif. La fusion c'est une merveille, dans ce document. Toutefois, deux municipalités se sont désistées, faut-il comprendre que ces élus ne veulent pas le bien de leurs citoyens? Val-Joli, notre voisine, a fait de même avec Windsor. Vont-ils se retrouver aux enfers?

Votre document, Monsieur le maire, n'offre qu'un côté de la médaille. Avec toutes les heures et l'énergie que vous avez données à l'étude de cette fusion, vous avez sûrement trouvé quelques points négatifs. Pourquoi ne pas nous en faire part?

Vous dites que vous laissez aux citoyens la décision ultime par voie de référendum. À la lumière de ce que j'ai entendu mardi, il n'y a pas de choix. C'est la fusion ou la guillotine dans toutes les subventions venant du Québec. M. Badger, pas besoin de référendum pour ça.

Concernant le petit groupe de citoyens qui nous ont invité à une réunion informelle pour discuter de la fusion, vous vous êtes caché derrière une vague promesse faite aux maires de Richmond et Melbourne village. Monsieur, votre premier devoir vous le devez à vos citoyens, pas à nos voisins. L'invitation était peut-être maladroite mais vous et quelques-uns de vos conseillers avez manqué à votre devoir. Informer, renseigner pour pouvoir faire un choix judicieux, c'est la base de la démocratie. Les citoyens regroupés ont été catalogués «pour le non», c'est une erreur. Ces gens veulent des réponses à des questions légitimes; vous devez les donner.

Vous avez eu une soirée difficile mardi. Était-ce un présage, Monsieur le maire? Ou la démonstration que les gens de Cleveland sont intéressés et soucieux de leur avenir. Vous avez été interpellé dans 95% des questions puisque 95% des questions ont émané des gens de Cleveland. Pour Melbourne, une seule question a suffi pour comprendre l'intérêt du maire à se regrouper avec Richmond. M. Martel quant à lui, a eu la soirée facile, lui, tout comme ses citoyens, ne voyant que des avantages à augmenter la population «taxable» de sa ville.

M. Badger, permettez-moi un mot très bref sur le dossier de la police, c'est un poste majeur dans le budget d'une municipalité. Les chiffres que vous avancez sont contestables; avec la recherche qui a été faite en moins de 10 jours, nous prétendons que dans cinq ans au plus tard, il en coûtera plus de 900 000 \$ pour maintenir le service que vous voulez offrir aux gens de Cleveland, Melbourne et Richmond. Vous parlez de la SQ en terme très peu élogieux, faut-il se surprendre? Comment expliquer que des villes comme Mont-Laurier, La Sarre, Acton Vale, Maniwaki, Buckingham,

pour ne nommer que celles-là, ont fait un choix de la SQ?

Les dirigeants de ces municipalités sont-ils tous aveugles, illettrés ou incompétents? M. Badger, vous savez pertinemment que tout se négocie, même une entente de service avec notre ancien employeur. De plus, pour votre gouverne et celle de M. Lafleur, il existe dans la Gazette officielle du 16 décembre 98, un règlement modifiant le règlement de la grille tarifaire payable par les municipalités pour la SQ. C'est un peu chinois mais en résumé, ça dit que les taux payés par les municipalités sont garantis pour huit ans.

Il me semble que ça s'explique dans une réunion d'information.

Revenons à la réunion de mardi soir dernier. Un intervenant a comparé la fusion à son mariage. «On se connaît un peu, on s'aime, on embarque». Il a juste oublié de parler du taux de divorce. À cette dame qui a louangé nos élus et affirmé qu'il fallait leur faire confiance. Un chèque en blanc peut-être? Madame, vous devriez savoir que l'ambition tue son homme surtout lorsqu'elle est politique. Parlez-en à M. Chrétien qui a fait sa campagne sur l'abolition de la TPS ou encore de M. Jean Charest qui a ciré haut et fort qu'il ne viendrait jamais sur la scène provinciale. C'était il y a deux ans, vous vous souvenez? Enfin, bref!

En terminant, Monsieur le maire, mon propos n'est pas de savoir si je suis pour ou contre la fusion ou si la SQ c'est mieux. L'important, c'est de bien informer vos concitoyens avec tout ce que vous savez, le bon comme le moins bon. C'est aussi et surtout votre obligation, votre devoir de maire du Canton de Cleveland.

Pour une démocratie informée,

François Allard

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE						
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Coriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Casteau Directeur	Serge Nadou Adjoint au directeur

Accusé de tentative de meurtre en pleine rue à Richmond

Yves Desrochers aurait tiré au moins trois coups de feu sur une camionnette dimanche après-midi

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Yves Desrochers, âgé de 29 ans, a été inculpé d'une tentative de meurtre contre Jacques Beaudet en utilisant une arme à feu à la suite de coups tirés sur une camionnette en pleine rue dimanche après-midi, à Richmond.

Il a été traduit hier devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Représenté par le criminaliste Jean-Marc Bénéard, le prévenu a opté pour un procès devant un juge et un jury.

Il fait aussi face à d'autres chefs de port d'une arme dans un dessein dangereux, du fait de décharger une arme à feu dans l'intention de mettre en danger la vie de Beaudet et de voies de fait en utilisant une arme.

Desrochers doit de plus répondre de trafic d'une demi-livre de marijuana au début d'avril, à Melbourne.

Le procureur Hélène Fabi s'est opposé à la remise en liberté provisoire de l'accusé pendant la durée des procédures.

Desrochers sera ramené jeudi devant le tribunal qui statuera sur sa détention.

Il avait été arrêté dimanche soir au



cours d'une enquête menée par l'enquêteur principal Dave Gauthier de la Sûreté du Québec.

Selon le relationniste Serge Dubord de la police, M. Beaudet, 41 ans, circulait en camionnette vers 13h à Richmond lorsqu'il a constaté qu'il était suivi par une voiture avec deux occupants qu'il connaît.

Cette voiture a tenté de le dépasser

sur la rue Gouin mais le plaignant a fait un geste pour l'en empêcher.

Beaudet a aperçu le passager sortir une arme par la fenêtre de la voiture en marche et faire feu en sa direction.

Au moins trois projectiles ont atteint le panneau arrière de la camionnette. L'un s'est logé dans un coffre et un autre dans une aile.

M. Beaudet a accéléré et est allé porté plainte à la police municipale de

Richmond qui a demandé l'aide de la SQ.

On a appris qu'une plainte-mandat avait été émise aussi contre un homme de 33 ans relativement à cette affaire.

Desrochers a des antécédents judiciaires remontant à 1991 et comportant des condamnations notamment pour possession d'une arme prohibée, d'une arme à autorisation restreinte et de trafic de stupéfiants.



Le relationniste Serge Dubord de la Sûreté du Québec montre les trous créés par des projectiles dans le panneau arrière d'une camionnette. L'agression s'est produite dimanche après-midi à Richmond. À gauche, l'accusé Yves Desrochers.

La cour rejette la requête de Robert Morin

Sherbrooke

Le juge Kevin Downs de la Cour supérieure, à Sherbrooke, a rejeté hier la requête de l'homme d'affaires Robert Morin qui avait demandé une révision de l'ordonnance de sa remise en liberté provisoire.

Morin, 52 ans, se trouve en attente de procédures sur une accusation conjointe avec le policier Pierre-Paul Bourassa d'agression sexuelle en complicité sur une femme de 29 ans le 26 mars.

Le prévenu réclamait un allègement de ses conditions lui permettant de remplacer un dépôt en argent de 50 000 \$ par l'engagement d'un tiers et de se rendre en république Dominicaine pour ses affaires en avisant préalablement la Sûreté du Québec.

Sa requête avait été contestée par le procureur Suzanne Giauque.

On ne peut publier le contenu de la preuve recueillie à l'audition à cause d'une ordonnance de non publication obtenue à cette étape par le défenseur Michel Dussault.

Morin avait recouvré sa liberté provisoire le jour de sa comparution le 29 mars sur un engagement avec un dépôt d'un montant de 50 000 \$ et diverses conditions dont notamment celle de ne pas quitter le Canada sauf pour se rendre en Floride.

Le tribunal n'a pas été convaincu des prétentions du requérant et a rejeté sa requête.

Robert Morin devra revenir devant la Cour du Québec le 14 mai pour la communication par la poursuite de sa preuve à la défense.

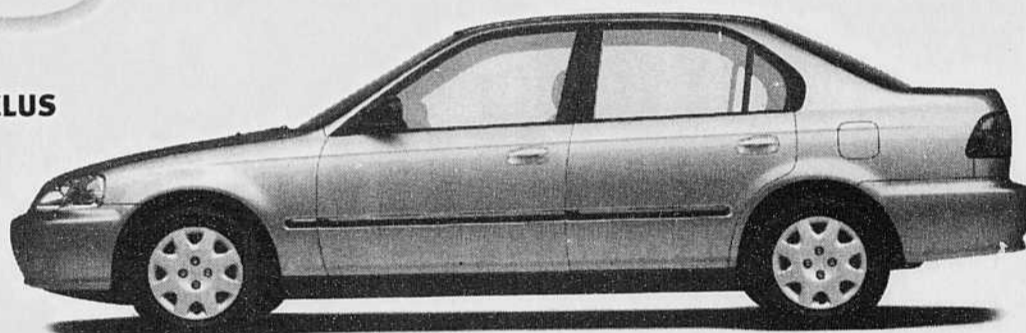
L'OFFRE QUI L'EMPORTE!

238\$*

CIVIC « ÉDITION SPÉCIALE »

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

ou seulement
16 900 \$** à l'achat



Incluant : • Air climatisé • Serrures électriques • Déverrouillage sans clé
• Poignées de portières harmonisées • Et bien plus...

208\$*

Civic berline
ou coupé

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

option 0\$ comptant
à 254\$ par mois***



CIVIC BERLINE



CIVIC COUPÉ

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic Edition Spéciale 1999 (modèle EJ651X), la berline Civic LX 1999 (modèle EJ653X), ou le Civic coupé DX 1999 (modèle EJ612X) neufs. Échange ou comptant de 1 200 \$ (Edition Spéciale) ou 1 975 \$ (berline et coupé), la première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ (Edition Spéciale) ou 250 \$ (berline et coupé) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km. frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. **PD.S.E. de la Civic Edition Spéciale à transmission manuelle (modèle EJ651X). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. ***Option 0 \$ comptant : versement mensuel de 254 \$ pendant 48 mois pour la berline Civic LX 1999 (modèle EJ653X) ou le Civic coupé DX 1999 (modèle EJ612X) neufs. La première mensualité et un dépôt de garantie de 300 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km. frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.



VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC



CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

Photo La Tribune par Sylvie Pion

Est-ce qu'on est en train de célébrer les dernières cérémonies religieuses dans l'église de Saint-Claude? Les paroissiens seront appelés prochainement à se prononcer sur la possibilité de démolir le lieu sacré bâti au début du siècle.



L'église de Saint-Claude risque la démolition

Les paroissiens devront décider du sort du bâtiment dans lequel «il faudrait investir beaucoup» pour le garder

Claude PLANTE
Sherbrooke

Ne pouvant plus voir à l'entretien du bâtiment, la petite paroisse de Saint-Claude envisage de démolir son église bâtie en 1907. La fabrique s'en remet aux paroissiens pour déterminer le sort du lieu de culte dont la structure commence à montrer des signes évidents de faiblesse.

«Ce n'est qu'une des solutions possibles et rien n'est encore décidé, insiste le curé de la paroisse, l'abbé Denis Cournoyer. J'illustrerais le problème en disant qu'on est comme une famille qui habite dans une vieille maison trop grande et trop chère à entretenir. Qu'est-ce qu'on fait avec?»

«Des experts nous disent de ne plus mettre d'argent dedans. Elle n'est pas encore dangereuse, mais il y a de l'humidité dans les murs. L'église est de plus en plus difficile à entretenir. Il faudrait investir beaucoup.»

Ca sera aux paroissiens de Saint-Claude, village situé au nord de Windsor, de se prononcer le 28 avril prochain (à 19h30). Une lettre d'invitation sera envoyée aux familles de la paroisse sous peu.

Quand on lui demande quelles pourraient être les autres solutions possibles pour éviter la démolition de cette immense église pouvant accueillir plus de 500 personnes, le curé Cournoyer sait qu'il marche sur des oeufs et hésite avant de lancer une autre hypothèse. Le phénomène de la fermeture des paroisses, sans être chose courante, n'est pas tout à fait nouveau. Mais celui de la démolition d'un lieu sacré pourrait faire vibrer des cordes sensibles.

Des subventions...

«Peut-être une loto?», dit-il.

«Faudrait que les paroissiens décident d'investir massivement. On s'est informé pour savoir si des subventions pouvant nous aider existaient. Ça a l'air que non. Il y en a pour les équipes de baseball, mais pas pour sauver le patrimoine religieux...»

«Avec les années, il y a eu négligence. On avait toujours en tête de terminer complètement l'intérieur. En dix ans, on doit avoir investi 100 000 dollars pour la rénover. Ça n'a pas été suffisant.»

«Les murs de la sacristie cet hiver ont baissé de six pouces. Juste pour la réparer, ça prendrait 25 000 \$. C'est de l'argent que la paroisse n'a pas», commente l'abbé curé à Windsor, mais en charge de Saint-Claude depuis huit ans.

Depuis quelques années, l'hiver, on dit la messe du dimanche dans la sacristie. Au plus, de 50 à 60 personnes fréquentent l'office religieux, signale le curé.

Démolir l'église en pierres demanderait des sous, impliquerait aussi qu'on trouve un autre lieu de culte... temporaire, craint M. Cournoyer. Le danger de l'exode des jeunes et du désintérêt au culte guettent la paroisse, ajoute l'abbé.

«Il y a deux salles à Saint-Claude: celle de l'âge d'or et celle des loisirs. La salle des loisirs pourrait peut-être faire. Je sais que certains aimeraient qu'on rebâtisse. Ça ferait une troisième salle dans ce petit village.»

«Il y a aussi la caisse populaire dans l'ancien presbytère. Avec la restructuration du mouvement Desjardins, ce n'est pas dit que nous aurons toujours une caisse populaire complète dans le village. Il y a aussi l'école qui se vide. Va-t-on la perdre aussi?»

«Quand l'église a été construite, les gens de Saint-Claude avaient dans l'idée que la paroisse grandirait. C'est pour cela qu'ils l'avaient construite si grande. Même le clocher devait être 30 pieds plus haut.»

L'Archevêché laisse la décision aux mains des paroissiens

Sherbrooke (CP)

L'Archevêché du diocèse de Sherbrooke laisse le champ libre aux paroissiens et à la fabrique de Saint-Claude pour déterminer l'avenir de leur église.

On pourra toujours offrir de l'aide pour encadrer la démarche, mais il revient à la base de décider si par exemple l'immense bâtiment passablement amoché devra être détruit.

C'est ce que soutient la porte-parole de l'Archevêché, Gaétane Larose, lorsque interrogée sur la question. «L'Archevêché n'a pas à prendre ce genre de décision.»

«C'est à la fabrique de la faire, même si c'est de la démolir, confirme-t-elle. Nous pouvons les accompagner dans la démarche, mais sans plus.»

Ne pouvant plus rencontrer les obligations de l'entretien de cette bâtisse de style roman, la communauté de Saint-Claude sera appelée à prendre une décision déchirante au cours des prochains jours. On demandera aux paroissiens de se prononcer sur des solutions pour garder l'église du village ou bien de prendre la décision de la démolir.

De toute façon, cela ne se fera à l'aveuglette, ajoute Mme Larose. «Si on doit la démolir, ça ne se fera pas nécessairement dans l'année qui vient. On ne le fera pas tant que l'église ne sera pas dangereuse pour les gens.»

Pour sa part, le curé de Saint-Claude, Denis Cournoyer, s'attendait hier en entrevue à devoir avoir l'accord de l'Archevêché avant de procéder.

Jointe hier avant-midi, la mairesse du village, France L. Maurice, maintient que son conseil n'a pas eu de communication avec la fabrique de Saint-Claude sur cette question. Cela n'a pas fait l'objet de demande officielle aux élus non plus.

Sans vouloir commenter, elle dit que des rumeurs ont circulé dans la municipalité relativement à l'avenir de l'église. «Comme paroissienne, j'ai su que nous devrions avoir une lettre concernant cela, mais je n'ai rien reçu», dit-elle.

Verrouillage des portes
moteur 4 cylindres 2,2 litres d
dispositif antivol
tachymètre
Sacs gonflables de nouvelle génération, côtés conducteur et passager.
roues de 15"
côtés conducteur et passager
siège arrière à dossier rabattable
5 vitesses
Protection de la batterie.

Pontiac Sunfire

La 4 portes qui a le charme d'un duc hien.

1,9% à l'achat ou à la location

188\$ /mois
location 36 mois
Transport et préparation inclus

Comptant Mensualité

2 142\$	188\$
1 442\$	208\$
0\$	248\$
15 999\$ à l'achat***	

La berline la plus sportive de sa catégorie a du mordant à revendre. Une bête fidèle et disciplinée qui vous comblera par la générosité et la qualité de ses équipements de série.

Moteur 2,2 litres de 115 chevaux • Boîte manuelle 5 vitesses • Aileron arrière • Freins antiblocage aux 4 roues • Siège arrière à dossier rabattable • Sacs gonflables de nouvelle génération, côtés conducteur et passager • Dispositif antivol PASSLock.

VALEURS PLUS: Roues de 15 po • Verrouillage des portes électrique • Tachymètre.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquent aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. Location pour fins personnelles seulement. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableaux). Immobilisations, assurance et taxes en sus. Dépot de sécurité de 300 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. ** Taxe de financement de 1,9% applicable sur des termes allant jusqu'à 36 mois à la location et jusqu'à 48 mois à l'achat. Taxe de 3,9% également disponible à l'achat de 49 à 60 mois. Exemple de financement à 1,9%: 15 000 \$ incluant transport, préparation et taxes; 48 versements de 324,77 \$, coût en intérêts 588,97 \$, coût total 15 588,96 \$. Sujet à l'approbation du crédit. *** Préparation incluse. Transport (645 \$) et taxes en sus. † Robots aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com

DISPOSÉ EN 1000\$

PONTIAC BUICK GMC

La Sunfire 4 portes.
LA PASSION DE CONDUIRE